

Commerce, Finance, Industrie

VOL. XXXV

VENDREDI, 15 MAI 1903

No. 20

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547
Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00
Canada et Etats-Unis - 1.50
Union Postale - - fra. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

LES GREVES AUX QUAIS

La grève des débardeurs est terminée. Celles des lambrisseurs a également pris fin.

C'est un cauchemar de moins.

La grève des camionneurs tient encore. Commencée par sympathie en faveur des débardeurs grévistes elle a voulu, ou du moins ses meneurs ont voulu pour elle, des causes à elles personnelles. La question de reconnaissance de l'Union a été mise en avant et c'est elle encore qui retient les camionneurs loin du travail.

Au moment où nous écrivons on nous dit que les camionneurs vont se remettre bientôt à l'ouvrage; on aurait trouvé les bases d'un accord satisfaisant pour tous.

Nous le souhaitons de grand coeur et pour les camionneurs et pour les patrons et pour le commerce.

Si, à la campagne, la culture appelle la pluie à grands cris; ici, on est heureux que, depuis un mois, il ne soit pas tombé une goutte d'eau.

Pour la campagne, l'absence de pluie ne paraît pas avoir causé d'autre dommage qu'un retard dans les travaux des champs, mais pour l'avenir des récoltes rien ne semble compromis jusqu'à présent.

A Montréal, la grève des débardeurs, celle des lambrisseurs et celle aussi des camionneurs ont été la cause d'une immense accumulation de marchandise sans abri sur les quais.

Si, dans ces derniers temps, la pluie était tombée, il en serait résulté pour le commerce des pertes incalculables. Ce danger de pertes n'est pas encore écarté et ne le sera pas tant que les hangars ne seront pas entièrement montés, tant que les camionneurs n'auront pas repris complètement le travail et tant que les quais seront anormalement encombrés de marchandises. Avec un travail peu ordinaire, il ne faudra pas moins de huit jours pour en revenir à l'état normal.

Les maisons de gros subissent des pertes et du fait des retards dans les livraisons et du fait des prix élevés du charroyage.

Le commerce de détail est affecté par les retards apportés aux livraisons. Le commerce des fruits est spécialement

frappé sous ce rapport. Ce n'est que lundi qu'on a pu vendre les citrons, et mardi les oranges arrivés par "Fremona", un des premiers navires entrés dans notre port depuis l'ouverture de la navigation interocéanique.

Il n'y a pas moins de 33 navires dans le port actuellement, c'est dire qu'avec les travaux en cours qui obstruent une partie étendue des quais, les navires ne sont pas toujours accostés à un emplacement qui facilite les opérations de déchargement, de chargement et de charroyage.

Il est donc à craindre que pendant longtemps encore on ait à se ressentir des effets des grèves, en supposant même que les camionneurs reprennent immédiatement le travail.

Pendant près de trois semaines les débardeurs ont continué la grève après que leur échelle de prix eût été adoptée, luttant pour faire reconnaître leur union. La grève est terminée et l'union n'est pas reconnue par les employeurs. Tout ce qu'ils ont gagné c'est la faculté de pouvoir porter l'insigne de l'union pendant les heures de travail. Ainsi, pendant trois semaines ces ouvriers et leurs familles ont dû se soumettre, pour la plupart, à des privations qu'ils auraient évitées facilement, n'eussent été les meneurs du dehors qui avaient un intérêt direct ou indirect à troubler la paix dans notre classe ouvrière.

Les ouvriers canadiens peuvent s'unir entre eux, dans le but d'améliorer leur sort, on ne saurait leur contester ce droit. Mais que leurs unions fassent cause commune avec des unions étrangères dont l'intérêt est opposé au leur, avec des unions qui, comme dans le cas actuel attisent le feu au lieu de l'éteindre, dictent des conditions qu'elles savent ne pouvoir être acceptées par les patrons, est un état de choses qu'il est difficile de comprendre et d'expliquer.

Les ouvriers devraient comprendre que ceux qui les emploient désirent avant tout la paix, la tranquillité dans leurs entreprises, afin d'y pouvoir consacrer tout leur temps; que par conséquent, ils sont les ennemis, par principe comme par intérêt, de tout trouble et de tout arrêt dans le travail.